
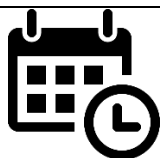
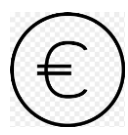














FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Niv. 4	Bac Pro	AgroEquipement
 PREREQUIS	Prérequis	<p>L'entrée en Apprentissage nécessite d'avoir entre 15 et 29 ans révolus. Un avis favorable de passage en 1^{ère} est requis. Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial. Un degré d'autonomie dans le travail « scolaire ». Une autonomie constatée dans les stages est une nécessité auprès des employeurs.</p>
	Délai d'accès	<p>Début de formation début Septembre si contrat signé. Pré-inscription à partir de février. RDV validation du projet (réponses sous un mois). Inscription à l'obtention d'une fiche d'engagement d'un employeur.</p>
	Tarif	<p>Formation gratuite pour l'apprenti, coûts de formation pris en charge par l'OPCO. Frais annexe : foyer 10€ Restauration midi : 33,25 €/semaine (aide de 3€/repas) Hébergement + restauration : 59,85 €/semaine (aide de 6€/nuitées) Apprenti salaré de son employeur selon barème en vigueur. <i>Simulateur du portail de l'apprentissage :</i> https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_6238/simulateur-alternant</p>
	Durée	<p>Formation de 1400h sur 2 ans 40 semaines en UFA sur 2 ans 54 semaines chez le Maître d'apprentissage sur 2 ans</p>
	Lieu d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ETA CUMA Exploitation agricole fortement mécanisée <p>La recherche de l'employeur par le candidat, est un premier pas dans l'apprentissage. Après la confirmation d'inscription, l'UFA pourra fournir des fiches contacts de maitres d'apprentissages potentiel</p>
	Objectifs	<p>Le titulaire de ce Bac Pro est chargé de conduire des chantiers de mise en œuvre de production végétale et/ou un atelier en veillant à la sécurité, au matériel et aux équipements dont il assure la maintenance. Capable de s'adapter à toutes les situations, il fonde ses choix en fonction des critères techniques, agronomiques et financiers. Il peut formuler des propositions pour améliorer le fonctionnement du chantier. En outre, il doit savoir communiquer avec les partenaires de l'entreprise.</p>
	Aptitude	<p>Être capable d'explicitier le geste professionnel ou d'argumenter un acte de vie professionnelle ou citoyenne.</p>
	Compétences	<p>Modules généraux (Français, Maths Info, Anglais, Histoire-Géographie, EPS, Sciences Biologiques et Physiques) MG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde MG2 Langue et culture étrangère</p>

	Compétences	<p>MG3 Motricité, santé et sociabilisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi</p> <p>MG4 Culture scientifique et technologique</p> <p>Modules professionnels (Sciences Économiques, Agroéquipements, agronomie biologie)</p> <p>MP1 Le secteur des agroéquipements</p> <p>MP2 Caractéristiques de fonctionnement de différents matériels, outils et équipements</p> <p>MP3 Chantier d'opérations culturales</p> <p>MP4 Maintenance des matériels outils et équipements</p> <p>MP5 La gestion du parc d'agroéquipements</p> <p>MAP Module d'adaptation professionnelle</p>
	Méthodes mobilisées	<p>Formation en alternance, avec un calendrier adapté au secteur professionnel. Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.</p>
	Modalité d'évaluation	<p>Évaluation par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via EcoleDirecte et émission d'un bulletin semestriel vers employeur et famille.</p> <p>Certification par un Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) et par une Epreuve Terminale en juin de la dernière année.</p>
	Accessibilité	<p>Toutes les fonctions de l'établissement sont accessibles aux PMR.</p> <p>Une référente BEP-ASH, en lien avec la famille et l'équipe pédagogique répond aux spécificités des différentes notions de handicap : adeline.bellanger@cneap.fr</p> <p>L'accès à la formation est aussi assujéti à l'aval de la médecine du travail pour tel ou tel poste relevant de la formation visée.</p>
	Examen et Rupture de contrat	<p>Taux de réussite en 2020 : 89%</p> <p>Taux de ruptures sèches en 2020 : 5%</p>
	Poursuite d'étude	<ul style="list-style-type: none"> • Divers BTS particulièrement ACSE ou GDEA • Certificat de spécialisation (CS) • Vie active
	Insertion professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • ETA (Entreprise de Travaux Agricoles) • CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) • Exploitation agricole

  	Contact	<p> UFA du Lycée St Clair 29 Rue de Rennes – BP 13 44590 DERVAL 02.40.07.75.02 ufa.derval@cneap.fr </p>
---	----------------	--